

Les coopératives comme levier de la lutte contre la pauvreté au Maroc: Cas de la région Marrakech-Safi

Cooperatives as a Lever for Poverty Alleviation in Morocco: A Case Study of the Marrakech-Safi Region

Auteur 1 : ATITAOU Asmae,

Auteur 2 : ASSI Driss,

ATITAOU Asmae, (Doctorante)

Université Cadi Ayyad/ Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Marrakech Laboratoire de Recherche en Économie Sociale et Solidaire, Gouvernance et Développement (LARESSGD)

ASSI Driss, (PES, enseignant-chercheur)

Université Cadi Ayyad/ Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Marrakech Laboratoire de Recherche en Economie Sociale et Solidaire, Gouvernance et Développement (LARESSGD)

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : ATITAOU.A & ASSI.D, (2023) « Les coopératives comme levier de la lutte contre la pauvreté au Maroc: Cas de la région Marrakech-Safi », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 20 » pp: 580 – 600.

Date de soumission : Septembre 2023

Date de publication : Octobre 2023



DOI : 10.5281/zenodo.10058501
Copyright © 2023 – ASJ



Résumé :

La lutte contre la pauvreté sous toutes ses manifestations reste indispensable à l'heure actuelle, figure parmi les priorités principales des pays en voie de développement dans leurs orientations stratégiques en matière de développement et dans leurs feuilles de route des politiques de développement. L'économie sociale et solidaire avec ses valeurs et principes de solidarité et l'intérêt qui accorde au bien être de l'Homme et plus particulièrement les coopératives trouve toute sa justification comme un moyen de lutte contre la pauvreté au Maroc. (*Didi, K., & Attouch, H, 2021*).

Dans ce sens, les coopératives ont pris une importance considérable dans les programmes et les stratégies de développement socioéconomique du Maroc ,ainsi que l'une des alternatives innovantes les plus courantes dans la plupart des pays en développement pour favoriser l'amélioration des conditions socioéconomiques et du niveau de vie de la population. Par conséquent, cela aurait pour effet de diminuer la pauvreté et les inégalités sociales (*Jaad et Bahmani, 2020*). En conséquence elles favorisent l'inclusion sociale en stimulant le développement des activités génératrices de revenus (*Ouanaim et Liouaeddine, 2016*).

En général les coopératives répondent aux besoins des populations, qu'ils soient d'ordre économique, social, ou culturel. (*Kamdem, 2010*).

Au Maroc, on observe une multiplication du nombre de coopératives, et il est évident aujourd'hui que ces coopératives jouent un rôle fondamental dans la lutte contre la pauvreté, en particulier dans les zones rurales, tout en contribuant à la création d'emplois ;alors l'objectif de cet article est de démontrer comment les coopératives peuvent effectivement servir de catalyseur dans la lutte contre la pauvreté. Notre question centrale se formule de la manière suivante: « **Dans quelle mesure les coopératives peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté ?** ». Une étude qualitative exploratoire menée auprès de dix coopératives dans la dans la province d'Al Haouz de la Région Marrakech-Safi.

En définitive, les résultats que nous avons obtenus, via notre étude, nous ont permis de répondre à la problématique soulevée ainsi que de fournir des éléments de réponse aux mécanismes coopératifs dans la lutte contre la pauvreté ,alors les conclusions de notre recherche révèlent des impacts socio-économiques positifs des activités des coopératives sur leurs membres, en mettant particulièrement en lumière les bénéfices constatés chez les femmes, notamment une augmentation des revenus, une plus grande autonomie, la génération d'emplois, ainsi qu'une amélioration de la qualité de vie, parmi d'autres avantages.

Mots clés : ESS, Coopératives, Lutter contre la pauvreté.

Abstract:

The fight against poverty in all its forms remains essential and is currently among the top priorities of developing countries in their development strategies and policy roadmaps. Social and solidarity economy, with its values and principles of solidarity and its focus on human well-being, particularly through cooperatives, is fully justified as a means of poverty alleviation in Morocco.

In this regard, cooperatives have gained significant importance in Morocco's socioeconomic development programs and strategies, as well as being one of the most common innovative alternatives in many developing countries to promote the improvement of socioeconomic conditions and living standards of the population. Consequently, this would help reduce poverty and social inequalities (*Jaad and Bahmani, 2020*), as well as promoting social inclusion by stimulating income-generating activities (*Ouanaim and Liouaeddine, 2016*).

In general, cooperatives address the needs of populations, whether they are economic, social, or cultural in nature (*Kamdem, 2010*).

In Morocco, there has been a proliferation of cooperatives, and it is evident today that these cooperatives play a fundamental role in poverty alleviation, especially in rural areas, while also contributing to job creation.

The objective of this article is to demonstrate how cooperatives can effectively serve as a catalyst in the fight against poverty. Our central question is formulated as follows: "To what extent can cooperatives contribute to poverty alleviation?" An exploratory qualitative study was conducted with ten cooperatives in the Al Haouz province of the Marrakech-Safi Region.

Ultimately, the results we obtained through our study allowed us to address the raised issue and provide insights into cooperative mechanisms in combating poverty. Therefore, the conclusions of our research reveal positive socio-economic impacts of cooperative activities on their members, with a particular emphasis on the benefits observed among women, including increased income, greater empowerment, job creation, and an improvement in the quality of life, among other advantages.

Keywords: SSE, Cooperatives, Fight against poverty.

1. Introduction

La lutte contre la pauvreté demeure une préoccupation d'importance universelle qui occupe une place centrale dans les débats économiques contemporains. Elle mobilise l'ensemble de la communauté internationale, impliquant des acteurs majeurs tels que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et diverses organisations non gouvernementales (ONG). Ce problème complexe a également engendré un corpus significatif de recherches, tant théoriques qu'empiriques. Malgré les efforts soutenus, la pauvreté reste un fléau omniprésent à l'échelle mondiale, touchant des pays de tous niveaux de développement. Les solutions visant à éliminer ou à réduire la pauvreté s'avèrent encore difficiles à atteindre, ce qui en fait un défi majeur pour les décideurs, tant dans les pays développés que dans les pays en développement (García-Pérez, Muñoz-Torres, & Fernández-Izquierdo, 2017).

Face à ce défi persistant, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et plus particulièrement les coopératives, émergent comme un moyen novateur de lutter contre la pauvreté. Ces organisations, fondées sur des principes de solidarité et de collaboration, se présentent comme une réponse aux besoins sociaux et économiques non satisfaits dans les communautés. Elles rassemblent des individus volontaires qui travaillent de concert pour résoudre des problèmes concrets au sein de leurs collectivités. Par leur nature même, les coopératives créent un environnement propice à la lutte contre la pauvreté, mobilisant des acteurs variés de la société pour répondre aux aspirations sociales qui ne trouvent pas nécessairement satisfaction sur le marché ou par le biais des politiques étatiques (Lévesque, 2004).

Dans le même sens, le discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI de l'État marocain lors de la célébration de la Fête du Trône le 30 juillet 2000 a également souligné l'importance et la nécessité de promouvoir une économie sociale et solidaire aux côtés de l'économie de marché. Le roi a déclaré :

« ...Nul développement social n'est possible en l'absence de croissance économique. Aussi, est-il nécessaire de bâtir une économie nouvelle capable d'accompagner la mondialisation et de relever ses défis. Si nous avons opté pour l'économie de marché, cela ne signifie pas que nous cherchons à établir une société de marché, mais une économie sociale où se conjuguent efficacité économique et solidarité sociale... ».

Extrait du discours royal le 30 Juillet 2000.

Dans ce contexte, cette recherche vise à explorer la voie promue par les coopératives dans la lutte contre la pauvreté. L'objectif principal de cet article est de fournir des éléments de

réponse à la question suivante: **Dans quelle mesure les coopératives peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté ?**

Rares sont les travaux, qui ont essayé d'établir un lien entre les coopératives et la pauvreté. Un nombre limité d'études de recherche abordant le rapprochement entre ces deux concepts, ceci justifie le recours à l'exploration, avec un mode de raisonnement inductif. S'agissant de la position épistémologique de cette recherche, nous avons opté pour une posture interprétativiste en se référant à plusieurs facteurs. En premier lieu, la nature exploratoire de notre étude rend légitime ce choix. Ainsi, notre vision s'inscrit dans une logique de comprendre et de découvrir la relation entre les coopératives et la pauvreté en s'appuyant sur la littérature existante.

2. Revue de littérature

Après la recherche dans la base de données théorique, notre revue de littérature sera construite sur la base des travaux réalisés autour des concepts clés qui forment notre problématique principale, à savoir : La pauvreté et les coopératives pour lesquelles, nous allons proposer des articulations théoriques et mesurer la relation d'impact entre eux.

2.1 La pauvreté

Le concept de pauvreté a toujours été au centre de nombreuses discussions ont eu lieu à travers le monde. Les premières évaluations de la pauvreté se sont principalement concentrées sur une approche unidimensionnelle, principalement basée sur des critères monétaires tels que le revenu ou les dépenses de consommation. Cependant, grâce aux travaux de chercheurs tels que Townsend et Sen, la dimension multidimensionnelle de la pauvreté a été mise en évidence, en raison de la difficulté de quantifier certaines variables qui reflètent le concept de privation. La définition de la pauvreté représente un véritable défi pour les économistes. C'est un concept qui présente de nombreuses dimensions à la fois sociologiques, économiques et anthropologiques. La littérature sur le concept de pauvreté est très riche, mais elle est également marquée par un haut degré d'ambiguïté dans son lien avec la théorie économique.

Tableau N°1 : Synthèse des définitions sur la pauvreté

Auteurs et Dates	Définition
Michel Mollat (historien du moyen âge)	<i>Une personne pauvre est quelqu'un qui, que ce soit de manière durable ou temporaire, vit dans un état de vulnérabilité et d'indignité. Cette situation se caractérise par le manque de moyens, qui peuvent varier en fonction des époques et des sociétés, tels que l'argent, les relations, l'influence, le pouvoir, la connaissance, les compétences techniques, la naissance honorable, la force physique, les capacités intellectuelles, la liberté et la dignité personnelle. (Wodon 1993) .</i>
M. Ravallion (1994)	<i>Pour lui la pauvreté existe au sein d'une société donnée lorsqu'une ou plusieurs personnes ne parviennent pas à atteindre un niveau de bien-être économique jugé comme étant un minimum raisonnable par rapport aux normes de cette société.</i>
Amartya Sen (1993)	<i>Le lauréat du prix Nobel en 1998, renforce l'idée qu'il est essentiel d'évaluer l'avantage individuel en termes de possibilités, ce qui suggère que la pauvreté doit être considérée comme une privation des besoins fondamentaux plutôt que comme une simple question de revenu faible, qui est traditionnellement le critère standard pour définir la pauvreté.</i>
Lelart (2006)	<i>Estime que « est définie quantitativement comme étant un certain revenu par personne par jour ou par an, sans la disposition d'un patrimoine, mais elle est aussi qualitative ou elle tient compte des conditions de vie ».</i>

Source : SMAHIA (2010), Microfinance et Pauvreté : Quantification de la Relation sur la population de Tlemcen, Thèse de doctorat en sciences économiques.

Il est donc évident que la pauvreté ne se limite pas uniquement à des problèmes financiers, mais elle englobe également des aspects de la vie sociale, tels que les conditions de santé et d'éducation défavorables, et est liée au déni de l'accès aux droits. Bien que l'approche monétaire mette en avant une dimension importante de la pauvreté et soit la plus couramment utilisée, elle offre une vision incomplète des nombreux phénomènes qui affectent la vie des ménages pauvres. En ce sens, la pauvreté présente une complexité intrinsèque, dotée de nombreuses facettes et de caractéristiques multidimensionnelles.

2.1.1 La formation des trois écoles de pensée sur la pauvreté

La pauvreté est examinée à travers diverses approches, chacune apportant une contribution distincte. La compréhension de la pauvreté sous ses multiples facettes découle de différentes tendances issues des trois principales écoles pour la définir, à savoir :

- *L'école welfariste, également connue sous le nom d'approche utilitariste.*
- *L'école axée sur les besoins fondamentaux ou les besoins de base.*
- *L'école axée sur les capacités.*

2.1.2 L'École Welfariste

Dans cette perspective, le bien-être repose sur le revenu net, qui est une composante exclusivement financière qui permet à la personne de faire des achats. En consommant, il atteint un certain niveau de satisfaction ou d'appréciation, et en fonction du classement de ses préférences, il exprime son utilité.

De cette manière, le bien-être est évalué en fonction du degré d'utilité atteint par un individu, indépendamment de ses choix personnels. En termes d'utilité, il s'agit d'un état mental, englobant le bonheur, le plaisir ou la satisfaction des désirs qu'une personne ressent après avoir consommé des biens ou des services.

Pour les Welfaristes: « La pauvreté existe dans une société donnée lorsqu'un ou plusieurs personnes n'atteignent pas un niveau de bien-être économique considéré comme un minimum raisonnable par les normes de cette société » (*Marie Asselin & Anyck Dauphin, (2001)*).

Cependant, cette approche welfariste est limitée car elle ne prend pas en considération les obstacles liés à l'accès aux besoins fondamentaux. Malgré cela, elle est fréquemment adoptée par les économistes qui habituellement mettent l'accent sur la consommation effective ainsi que sur les biens matériels.

2.1.3 L'École des besoins de base

L'approche des besoins essentiels ou de base favorise certains biens qu'elle considère comme essentiels, sans tenir compte des préférences individuelles. Herrin (1997), met en avant le concept de besoins de base en soulignant qu'il ne s'agit pas d'un concept lié au bien-être (*Herrin Alejandro N, (1997)*). Plus précisément, l'approche axée sur les besoins essentiels adopte une perspective plus globale sur le plan social qui examine les opportunités des

individus en termes d'accès aux ressources et de consommation potentielle. Selon Streeten et al. (1981), les besoins de base peuvent être interprétés en termes de quantités minimales spécifiques de nourriture, d'abri, d'eau et d'assainissement nécessaires pour prévenir la maladie et la sous-alimentation. Dans le contexte des commodités de base, l'un des principaux défis auxquels cette approche est confrontée réside dans la définition même des besoins essentiels. Il convient de noter que cette méthode est à l'origine de la création du concept et du calcul de l'Indice de Développement Humain (IDH), qui ont été développés, mesurés et publiés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

2.1.4 École des capacités ou capabilités

D'après cette école de pensée, ce qui manque ne se limite pas uniquement à l'accomplissement de besoins fondamentaux en termes d'utilité ou de satisfaction, mais plutôt à l'existence de certaines compétences humaines considérées comme étant à un niveau jugé raisonnablement minimum. Sen (1985) aborde la question de la qualité de vie au-delà de la simple possession de biens matériels (**Sen A, (1985)**). Il évoque également l'espace qui se situe entre les ressources ou les moyens disponibles et les réalisations, c'est-à-dire l'espace de la liberté. Cet espace se compose d'un ensemble de compétences particulières définies de manière spécifique en référence à diverses réalisations appelées "fonctionnements", ce qui constitue le fondement de la théorie.

2.2 Coopératives

Divers auteurs ont proposé différentes définitions des coopératives, chacune apportant une signification particulière. En 1995, l'Alliance internationale des coopératives (ACI) a défini une coopérative comme une "association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement". Cela signifie qu'il s'agit d'une association indépendante et autonome constituée de volontaires se réunissant dans le but de satisfaire leurs aspirations et besoins communs sur les plans économique, social et culturel, en gérant collectivement une entreprise et en exerçant le pouvoir de manière démocratique, selon le principe "un membre, une voix", en un lieu spécifique (**Adedayo et Yusuf, 2004**).

Il convient de noter que, bien que les coopératives existent principalement pour le bénéfice de leurs membres, elles ont également une responsabilité envers la communauté dans son ensemble. Cette dualité de responsabilité est souvent décrite comme le "double objectif" des coopératives (**Amrati, A. F., & Debbagh, B. (2023)**)

- Responsabilité envers les membres :

Les coopératives sont créées pour répondre aux besoins de leurs membres. Cela signifie qu'elles doivent fournir des biens ou des services de haute qualité à des prix raisonnables, tout en offrant des avantages économiques directs à leurs membres, tels que des dividendes, des remises ou des services améliorés. Les membres de la coopérative ont un intérêt direct dans son succès, et la coopérative existe pour les servir et améliorer leur bien-être économique.

-Responsabilité envers la communauté :

En plus de servir leurs membres, les coopératives ont également une responsabilité plus large envers la communauté dans laquelle elles opèrent. Cela signifie qu'elles doivent agir de manière socialement responsable et contribuer au bien-être de la société dans son ensemble. Cela peut se faire de plusieurs manières, notamment en créant des emplois locaux, en soutenant des initiatives communautaires, en respectant l'environnement et en promouvant des pratiques commerciales éthiques.

L'idée est que les coopératives ne sont pas uniquement motivées par le profit, comme les entreprises traditionnelles, mais qu'elles cherchent également à créer de la valeur pour leurs membres et à contribuer positivement à la société. Cette approche est souvent perçue comme plus durable et éthique, ce qui en fait un modèle d'entreprise attrayant pour de nombreuses personnes et communautés.

De même au Maroc, selon les nouvelles lois législatives en vigueur (**La loi de 2014 concernant les coopératives, identifiée sous le numéro 112-12**) donnent une définition à la coopérative comme un "groupement de personnes physiques et/ou morales, qui conviennent de se réunir pour créer une entreprise permettant la satisfaction de leurs besoins économiques et sociaux, et qui est gérée conformément aux valeurs et principes fondamentaux mondialement reconnus en matière de coopération". Par conséquent, le législateur au Maroc a inclus quelques principes coopératifs conformes aux valeurs et aux principes fondamentaux universellement reconnus en matière de coopération, notamment :

- L'adhésion volontaire et ouverte à tous.
- L'exercice du pouvoir démocratique par les membres.
- La participation économique des membres.
- L'autonomie et l'indépendance.
- L'éducation, la formation et l'information.
- La coopération entre les coopératives.
- L'engagement envers la société.

2.3 Réduction de la pauvreté et coopératives

Actuellement, il existe une reconnaissance mondiale croissante du rôle potentiel des coopératives dans l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la pauvreté. Les impacts des coopératives sont divers et se manifestent sous différentes formes, notamment en termes d'emploi, d'opportunités de subsistance, d'éducation, de formation, d'information et de réduction des risques. De plus, les coopératives génèrent des retombées bénéfiques pour leurs membres et pour la société dans son ensemble, bien que ces avantages indirects soient difficiles à mesurer et à évaluer.

Le rôle et le potentiel des coopératives ont récemment été mis en avant dans les discussions sur la réduction de la pauvreté (*Simmons & Birchall, 2009*). Selon l'OCDE (2007), les coopératives sont considérées comme la forme la plus entrepreneuriale des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ce qui les positionne comme des parties importantes en matière de lutte contre la pauvreté. Elles sont souvent comme la réponse à la défaillance du marché dans les pays en développement, qui se traduit par l'exclusion des populations défavorisées des opportunités de revenus et des services sociaux. Ainsi, les coopératives sont devenues des agents de l'équité, de l'inclusion et de la démocratisation.

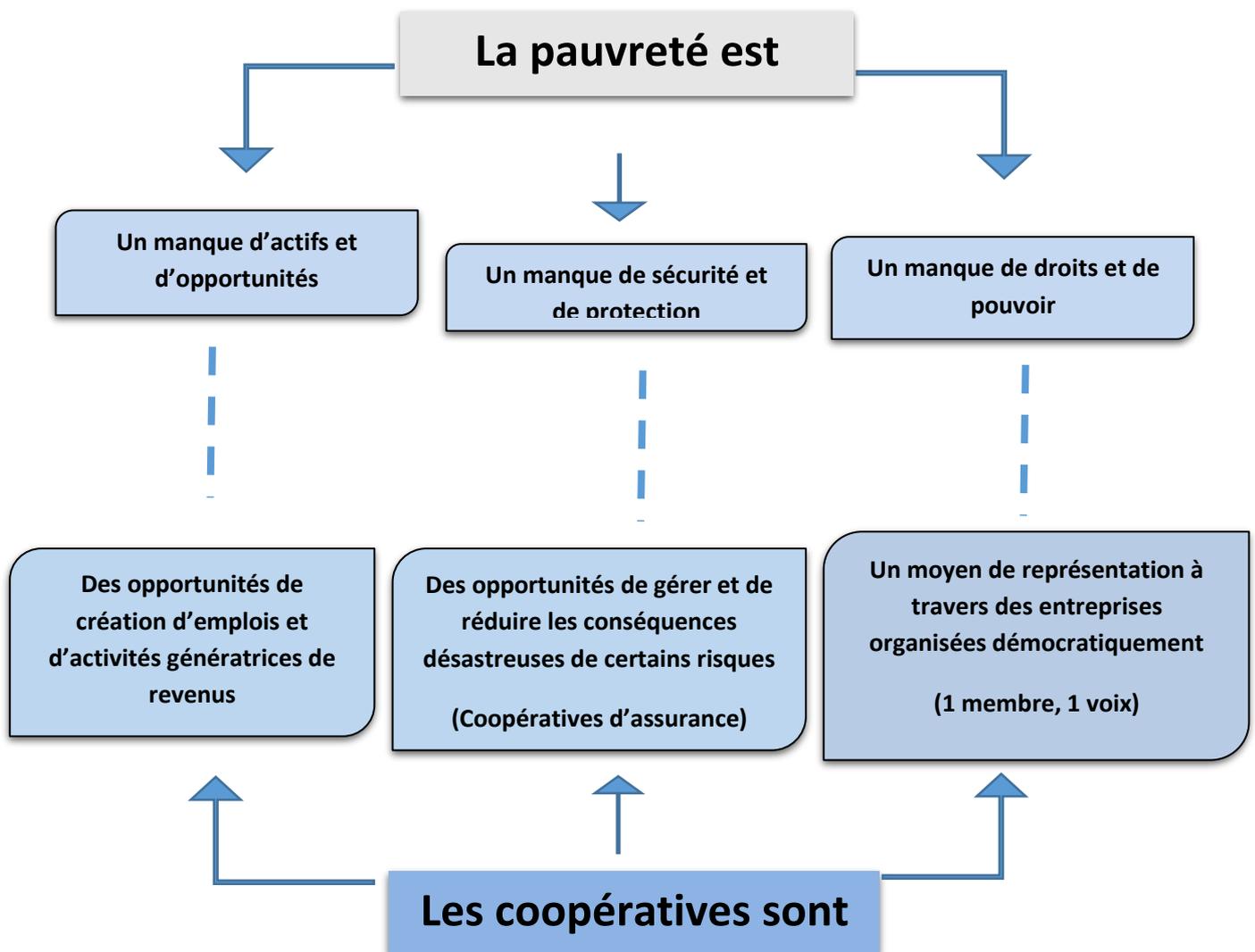
Les coopératives ont vu leur importance croître en tant qu'organisations commerciales dans les pays en développement, notamment à la suite de la libéralisation des marchés, ce qui a entraîné de nouvelles fonctions visant à soutenir les moyens de subsistance de leurs membres (*Shigetomi, 1992*).

Les coopératives ont un fort potentiel d'impact sur le progrès socio-économique et la diminution de la précarité et de la pauvreté (*Birchall, 2008*). Notamment, les coopératives agricoles jouent un rôle crucial dans la production et la distribution alimentaires, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire à long terme. Les coopératives d'épargne et de crédit gagnent en popularité et pourraient devenir les formes les plus courantes de coopératives au sein du mouvement coopératif africain. Elles sont considérées comme un moyen d'élargir l'accès des populations défavorisées aux services financiers, de soutenir la création d'activités génératrices de revenus et de réduire la vulnérabilité en permettant aux plus démunis d'épargner et d'acquérir des actifs. **Birchall (2004)** souligne qu'une appréhension approfondie de la diminution de la pauvreté grâce aux coopératives nécessite de se pencher sur trois étapes clés : **l'opportunité, l'autonomisation et la sécurité**. L'opportunité consiste à créer des possibilités économiques et à renforcer la capacité des personnes défavorisées à en profiter. L'autonomisation signifie que les pauvres doivent avoir le contrôle sur les ressources et les processus de décision qui les

affectent. Enfin, la sécurité vise à réduire les risques auxquels sont confrontés les plus vulnérables, en particulier dans les communautés agricoles sujettes à des chocs saisonniers ou économiques. Les coopératives peuvent contribuer à réduire ces risques en diversifiant les sources de revenus, en fournissant un crédit pour les épargnes, et en participant au processus de redressement après une crise.

En résumé, les coopératives jouent un rôle crucial dans la combat contre la pauvreté en créant les opportunités d'emploi, par le développement d'activités professionnelles autonomes et rémunératrices, en élargissant l'accès aux services financiers, et en contribuant à la sécurité alimentaire à long terme. La dynamique coopérative constitue une plateforme de l'économie sociale et solidaire qui a le potentiel de réduire la pauvreté, comme illustré dans la figure N°1.

Figure 1: Rôles des coopératives dans l'éradication de la pauvreté humaine.



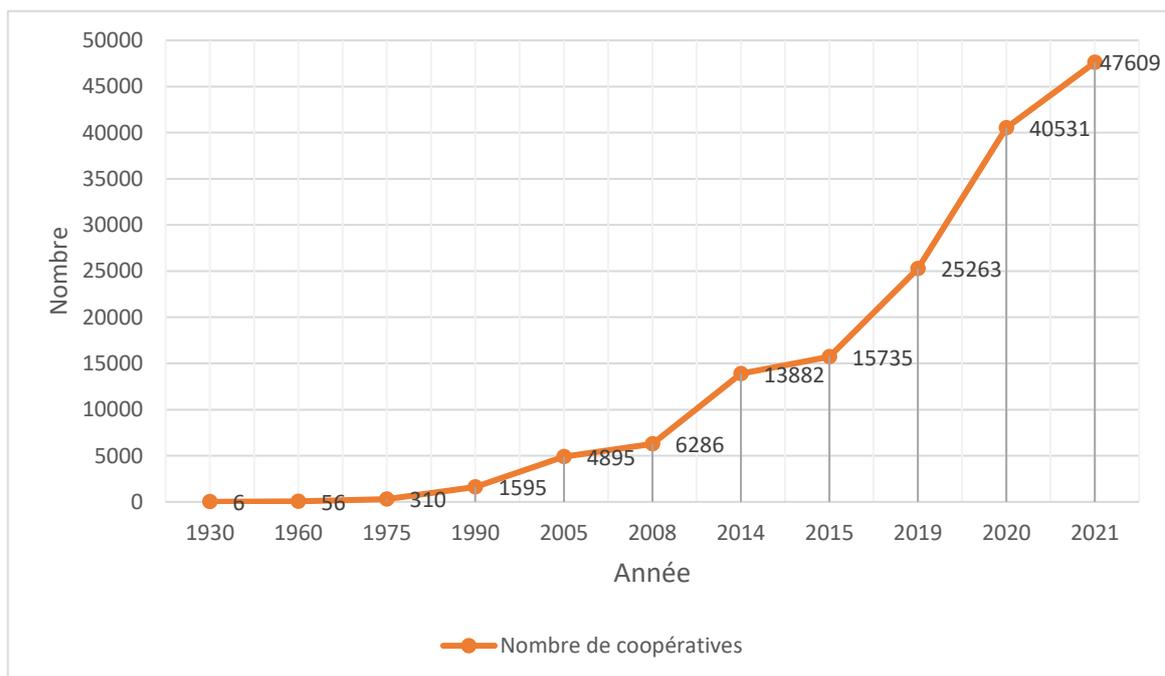
Source : Attouch, H. (2011). Économie solidaire et développement humain territorial. Revue Marocaine des Coopératives.

2.4 Les coopératives au Maroc

L'économie sociale et solidaire a connu une évolution significative au Maroc au cours des dernières années, avec les coopératives jouant un rôle crucial dans le pays sur les plans économique, social et politique. Selon les statistiques de l'Office du développement de la coopération (ODCO), la création de coopératives a connu une croissance notable ces dernières années, en particulier depuis 2005, année du lancement de l'Initiative nationale du développement humain (INDH).

Comme le montre le graphique ci-dessous, en 2008, le nombre de coopératives a enregistré une augmentation de 19,2 % par rapport à 2005, passant de 4 895 à 6 286 coopératives. De plus, ce chiffre a progressé de 6 286 en 2008 à dépasser les 47609 coopératives en 2021. (OCDO, 2021)

Figure 2 : Évolution des coopératives au Maroc depuis 1930 jusqu'à 2021



Source : (ODCO ,2021)

Selon les données statistiques diffusées par l'ODCO en 2021, le Maroc comptait un total de 47609 coopératives, regroupant plus de 645899 membres à travers tout le pays. Cette expansion démographique des coopératives est le résultat de plusieurs facteurs, notamment le soutien apporté par les autorités gouvernementales, les organisations internationales, la société civile, ainsi que l'engagement de la communauté locale. (Louizi et al., 2021).

2.4.1 La répartition des coopératives par secteurs d'activités

Au cours des dernières années, le mouvement coopératif au Maroc a connu une dynamique sectorielle significative, marquée par une augmentation du nombre de nouvelles coopératives dans divers secteurs d'activité. Cette tendance découle de la capacité du modèle coopératif à contribuer au progrès socio-économique du pays.

Le tableau ci-dessous expose la répartition des coopératives selon leurs secteurs d'activité en 2021.

Tableau 2 : Les coopératives par secteur d'activité au Maroc en 2021 .

Secteur d'activité	Nombre de coopératives	Nombre des adhérents
AGRICULTURE (H.R.A)	30 044	484 925
ARTISANAT	9 275	73 786
HABITAT	1 258	51 516
COMMERÇANTS / ET SERVICES	1 162	7 207
ARGANE	919	13 110
PLANTES MÉDICINALES ET AROMATIQUES	883	10103
DENRÉES ALIMENTAIRES	699	5149
PÊCHE	640	8 379
ALPHABÉTISATION	706	4 221
FORÊTS	575	12 971
TOURISME	447	2 498
TRANSPORT	188	2562
TRAITEMENT DE DÉCHETS	188	1 402
MAIN D'ŒUVRE	152	976
IMPRIMERIE-PAPETERIE	101	522
EXPLOITATION DES CARRIÈRES	97	1 875
ART ET CULTURE	72	399
CONSEIL ET GESTION	63	379
CONSOMMATION	44	6 874
TÉLÉCOMMUNICATION	36	194
COMMERCE ÉLECTRONIQUE	33	160
MINES	27	409
TOTAL	47 609	689 617

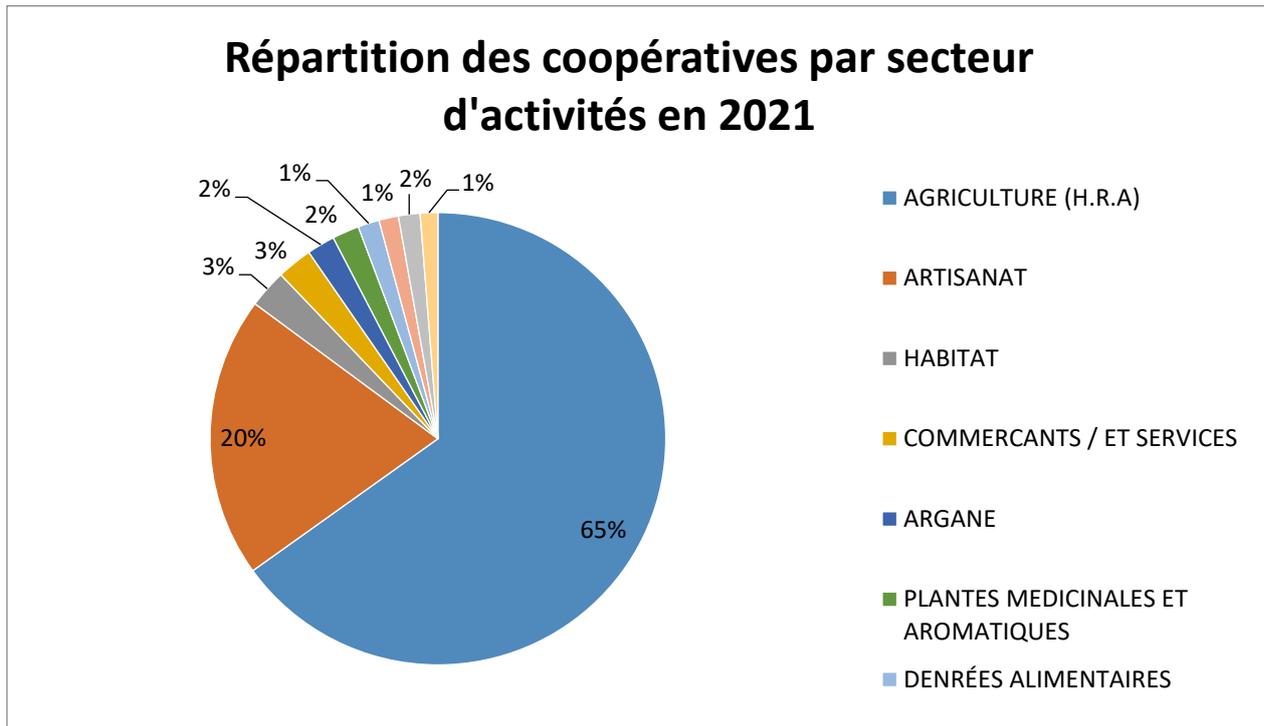
Source :ODCO (2021)

Selon les données présentées, il est observable que les coopératives au Maroc sont réparties dans divers secteurs d'activité, notamment certains secteurs à savoir l'agriculture, le logement, l'artisanat, la sylviculture, la pêche et les services de transport. Cette dynamique sectorielle s'étend également aux secteurs émergents, tels que la production d'huile d'argan, l'alphabétisation, la culture de plantes aromatiques et médicinales, la production alimentaire, les activités liées aux forêts et au tourisme, entre autres. De plus, il est important de noter que le secteur coopératif s'est diversifié avec l'apparition de nouveaux domaines d'activité, notamment les coopératives de traitement des déchets (188 coopératives), de main-d'œuvre (152 coopératives), d'exploitation de carrières (97 coopératives), d'art et de culture (72 coopératives), de conseil et de gestion (63 coopératives), de consommation (44 coopératives), de télécommunication (36 coopératives), de commerce électronique (33 coopératives), et même dans le secteur minier (27 coopératives). Cette variété sectorielle témoigne de la vitalité du secteur coopératif et de l'importance des coopératives en tant qu'outil d'insertion socio-économique et de développement territorial.

Cependant, l'analyse des données présentées dans ce tableau révèle que le secteur coopératif marocain est principalement dominé par le secteur agricole, qui occupe la première position avec un total de 30 044 coopératives agricoles. Ce secteur à lui seul représente 65% du secteur coopératif et englobe 71% de l'ensemble des membres. Il est suivi respectivement par le secteur de l'artisanat et de l'habitat. Le nombre de coopératives artisanales atteint 9 275 unités, avec 73 786 membres, tandis que le secteur de l'habitat compte 1 258 coopératives et 51 516 adhérents.

Cette figure ci-dessous présente la répartition des secteurs d'activité au sein du tissu coopératif pour l'année 2021, mettant en évidence la prédominance de certains secteurs.

Figure 3 : Répartition des coopératives par secteur en 2021.



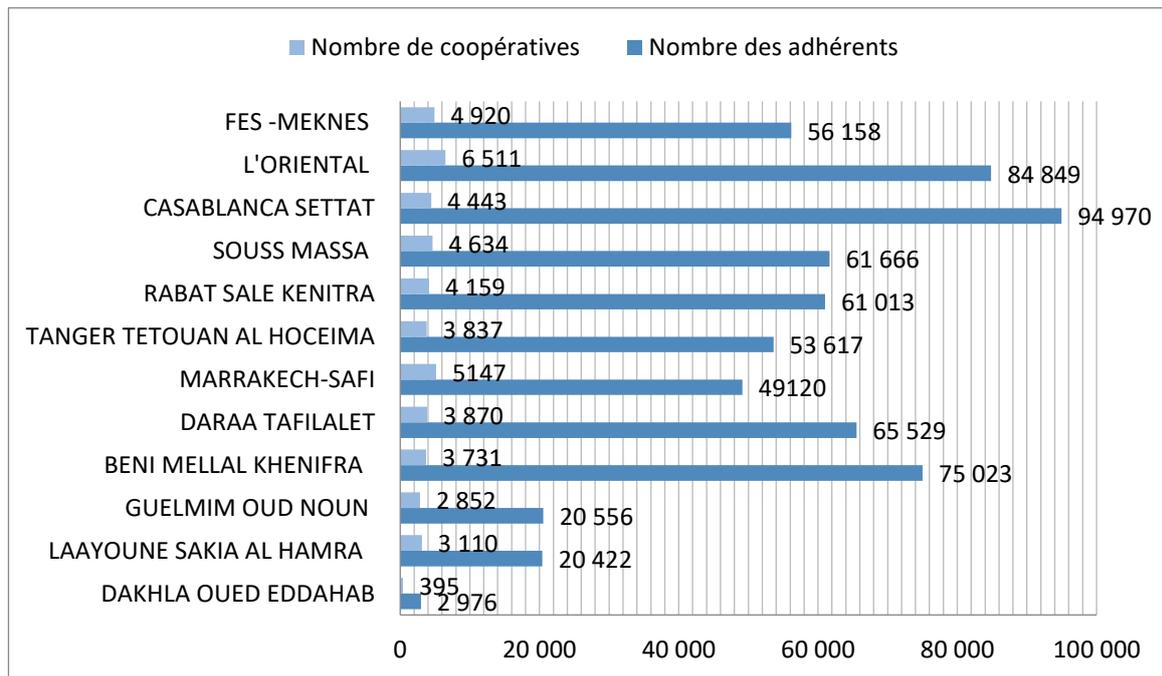
(ODCO, 2021).

2.4.2 La répartition des coopératives au niveau des régions du Maroc

Au Maroc, l'importance cruciale du secteur coopératif dans le développement des conditions économiques et sociales, particulièrement au niveau local, est indiscutable. En réalité, ce domaine a ouvert de larges horizons, d'une part, pour l'établissement de projets à la fois économiques et sociaux visant principalement à lutter contre la pauvreté, l'exclusion, et à intégrer les petits producteurs sur le marché, et d'autre part, pour identifier des opportunités de réponse aux besoins spécifiques d'une population vulnérable et marginalisée par l'économie capitaliste. Ces opportunités sont concrétisées par l'application de solutions entrepreneuriales appropriées a connu un essor significatif au sein du paysage coopératif marocain, démontrant ainsi une dynamique qui s'étend à l'échelle nationale à travers différentes régions, Comme souligné par Mergoum & Hinti en 2016.

La figure ci-dessous illustre la répartition régionale des coopératives et de leurs membres pour l'année 2021 :

Figure n° 4 : La répartition géographique des coopératives et de leurs membres en 2021.



Source : (ODCO,2021)

L'examen de la distribution géographique des coopératives (ODCO, 2021) met en évidence un déséquilibre régional au niveau des diverses régions du pays, on peut observer une concentration notable du secteur coopératif. Les données indiquent particulièrement une forte prévalence de coopératives dans la région de l'Oriental, totalisant 6511 coopératives, suivie de près par la région de Marrakech-Safi, qui en compte 4364. Dans les autres régions du pays, on observe une augmentation graduelle du nombre de coopératives créées.

2.4.3. Les coopératives comme levier de lutter contre la pauvreté au Maroc

Les coopératives au Maroc jouent un rôle significatif dans la lutte contre l'exclusion sociale en améliorant les conditions de vie de la population défavorisée grâce au développement d'activités génératrices de revenus (Ouanaim et Lioueddine, 2016). Elles contribuent ainsi à la promotion de l'emploi décent au Maroc en valorisant les ressources locales (Ahrouch et Ben Ali, 2016).

L'augmentation du nombre de coopératives au Maroc est un indicateur positif de la contribution du secteur coopératif à la réduction du chômage. De plus, le nombre croissant de projets générateurs de revenus et de coopératives créées par de jeunes diplômés est un témoignage de l'importance du secteur coopératif en tant que moteur de la création d'emplois décents et de la lutte contre la pauvreté au Maroc.

Par ailleurs, les coopératives contribuent à l'émancipation des femmes marocaines grâce aux coopératives féminines, dont le nombre est passé de 840 en 2009 à 6 849 en 2021. Ces coopératives jouent un rôle essentiel dans l'intégration des femmes sur le marché du travail, contribuant ainsi à réduire les inégalités entre les sexes et d'autre part au cours de ces dernières années plus de 35 000 femmes ont intégré le marché du travail grâce aux coopératives féminines (ODCO 2021).

En résumé, les coopératives permettent aux citoyens de lutter contre la pauvreté en développant des projets générateurs de revenus. Elles offrent également aux jeunes diplômés la possibilité d'améliorer leurs compétences, d'acquérir une formation professionnelle et de s'insérer sur le marché du travail, jouant ainsi un rôle clé dans la promotion de l'emploi de qualité et la diminution de la pauvreté.

3. Étude empirique et méthodologie de recherche

Dans cet article, notre objectif est de mettre en lumière la contribution des coopératives à la lutte contre la pauvreté dans la région de Marrakech-Safi. Pour atteindre cet objectif, nous avons choisi une approche qualitative exploratoire, qui repose sur des entretiens semi-directifs avec les responsables et les membres des coopératives étudiées. Ces entretiens visent à démontrer comment les coopératives peuvent efficacement contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Notre guide d'entretien est structuré autour des axes suivants :

- Une fiche technique relative des coopératives étudiées (tableau 3).
- L'évaluation de la situation socio-économique des membres des coopératives.
- Les mesures d'amélioration, cela concerne notamment la coopération, la formation, la quête de financement et le désir de changement.
- Les défis auxquels font face les coopératives.

Tableau 3: Fiche technique des coopératives étudiées.

Coopératives	Localisation	Secteur d'activité	Branche	Date de création	Nombre des adhérents	Nombre des Femmes
MAAZOUZ COOP	AL HAOUZ	AGRICULTURE	APICOLE	18/12/2019	5	0
GHANBAZ	AL HAOUZ	AGRICULTURE	PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	26/12/2019	5	2
AMZAROU	AL HAOUZ	AGRICULTURE	PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	01/06/2020	13	4
ALDYANE	AL HAOUZ	AGRICULTURE	PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	02/06/2020	5	5
ANNOUHOUD	AL HAOUZ	AGRICULTURE	ÉLEVAGE	16/03/2020	37	0
TIMZAR NLKHIR	AL HAOUZ	AGRICULTURE	PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	29/09/2020	5	0
ATALAS MAGHREB	AL HAOUZ	AGRICULTURE	PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	25/09/2020	5	3
TABOUSSALASTE	AL HAOUZ	AGRICULTURE	OLÉICOLE (OLIVIERS)	07/10/2020	9	2
NESWAT TAMADOUT	AL HAOUZ	AGRICULTURE	PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	08/10/2020	35	35
TIFAOUINE ANGALE	AL HAOUZ	AGRICULTURE	PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	09/12/2016	10	10

Source : Notre enquête

3.1 Résultats de l'analyse des données collectées

L'examen des données collectées nous a révélé les conclusions suivantes :

- Statut économique et social des adhérents :

Afin d'évaluer et définir la position socio-économique des adhérents, nous avons utilisé les indicateurs suivants : Leurs revenus, leurs niveaux d'éducation, et les conditions économiques et sociales dans lesquelles résident les membres des coopératives examinées.

Les données obtenues à partir des entretiens ont permis de dresser le profil socio-économique des adhérents de la manière suivante :

La majorité des membres des coopératives étudiées proviennent de milieux sociaux défavorisés, ce qui a compliqué la progression de leurs activités génératrices de revenus avec leurs propres investissements. L'initiative de créer des coopératives est souvent venue d'organisations de la société civile dans le cadre de (L'INDH) l'Initiative Nationale de Développement Humain ou de diverses initiatives à l'échelle nationale ou mondiale. L'examen des données a mis en lumière que les individus adhèrent aux coopératives afin de générer un revenu et de développer des activités génératrices de revenus, souvent considérées comme la principale source de revenus du ménage, afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Malgré le faible niveau d'instruction des adhérents, ceux-ci ont déclaré que suite à leurs adhésions aux coopératives, leur situation économique et sociale s'est améliorée. En effet, ils ont pu cultiver un esprit entrepreneurial, lutter contre l'illettrisme, améliorer le niveau d'éducation de leurs enfants, et améliorer les conditions de vie de leur famille dans son ensemble.

- Les mesures d'améliorations

Les initiatives visant à améliorer les conditions de vie socio-économiques ont été examinées. Nous avons interrogé les adhérents sur leur motivation, leur quête de partenariats et de synergies, leur quête de soutien financier et d'occasions de formation. Les informations collectées ont mis en lumière les conclusions suivantes :

Tout d'abord, les adhérents de ces coopératives ont manifesté leur désir de combattre la pauvreté en prenant conscience de l'importance de la collaboration au sein de leur groupe, ainsi que des possibilités de croissance présentées par les initiatives gouvernementales et les organisations de développement. À cet égard, les membres ont indiqué qu'ils étaient constamment en quête de formations dispensées par des acteurs de la société civile ou dans le cadre de programmes spécifiques pour renforcer leurs compétences en gestion de projets, en recherche de financement

et en développement personnel, ainsi que pour découvrir les moyens de participer à des salons internationaux.

En fin de compte, les entretiens ont montré que les membres de ces coopératives étaient ouverts à toute collaboration et partage d'efforts avec d'autres coopératives, qu'elles soient du même secteur d'activité ou d'un autre, car elles partagent les mêmes engagements et aspirations en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie et le renforcement des compétences.

- Des Difficultés Rencontrées :

Dans le but de comprendre et de résoudre les problèmes auxquels font face les coopératives, nos investigations ont porté sur trois aspects essentiels : la gestion interne, la commercialisation des produits et les stratégies de communication et de promotion. L'analyse des informations collectées a permis de mettre en lumière les constats suivants :

En ce qui concerne la gestion, les coopératives rurales sont confrontées à des difficultés de commercialisation de leurs produits. En effet, elles ne parviennent à écouler leur production qu'au niveau local, voire régional lors d'événements tels que les salons. Leur situation géographique, souvent dans des villages isolés, limite leur accès à des emplacements stratégiques favorables à une commercialisation étendue.

Bien que les coopératives expriment le désir d'améliorer leurs canaux de distribution pour augmenter leurs ventes, elles n'investissent pas dans la promotion de leurs produits ni dans la publicité. De plus, elles ne sont pas actives dans la recherche d'opportunités d'exportation, ce qui les met en concurrence avec le secteur privé.

Le financement représente un obstacle majeur pour ces coopératives, qui manquent de capital initial. Elles doivent d'abord créer un fonds de roulement pour couvrir les coûts liés à la matière première et au fonctionnement. Cette faiblesse en termes d'autofinancement découle principalement de l'absence d'épargne chez les femmes membres, dont les revenus sont essentiellement absorbés par les dépenses quotidiennes du ménage.

4. Discussion des résultats

Selon les résultats obtenus, il est évident que les coopératives créées en milieu rural ont pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie et des compétences de leurs membres. Cependant, certaines contraintes persistent et entravent la réalisation de ces objectifs :

Les coopératives ne sont pas encore parvenues à un niveau professionnel avancé, et principalement celles qui sont gérées par des femmes et qui ont un niveau de formation relativement moyen. Bien que des formations soient proposées aux adhérentes, celles-ci

se concentrent principalement sur la gestion quotidienne des activités plutôt que sur l'élaboration de stratégies visant à améliorer leurs performances.

Pour garantir leur viabilité à long terme, les coopératives doivent diversifier leurs sources de financement et rechercher des partenaires non traditionnels tels que l'INDH (Initiative Nationale de Développement Humain), l'ADS (Agence de Développement Social), des associations de microcrédits, etc. Elles doivent également s'attacher à résoudre les problèmes spécifiques de leurs membres et de leur communauté tout en s'adaptant aux nouvelles réalités du marché national.

En vue de diversifier leurs sources de financement, les coopératives sont encouragées à se regrouper au sein de réseaux coopératifs et à établir des partenariats avec les autorités publiques. Ces partenariats offrent l'avantage de favoriser un échange plus efficace de ressources et de créer des opportunités de formation et d'assistance technique entre les coopératives.

Afin de promouvoir le rôle des coopératives dans la réduction de la pauvreté, il est essentiel que le gouvernement traite ces coopératives sur un pied d'égalité avec d'autres entreprises en les considérant comme des fournisseurs de biens et de services compétitifs. Pour renforcer les capacités et améliorer les compétences des membres des coopératives en matière d'organisation, de gestion, de financement et de commercialisation, il est impératif de mettre en place et de soutenir des programmes visant à faciliter l'accès des coopératives aux nouvelles technologies.

5. Conclusion

En synthèse, il est évident que, indépendamment de leur domaine d'activité, les coopératives représentent une réponse significative aux enjeux de la pauvreté, particulièrement dans les régions rurales et parmi les femmes. Elles jouent un rôle crucial dans l'avancement économique et social des individus. En tant que puissants vecteurs de solidarité humaine, les coopératives encouragent simultanément la création de richesses et leur répartition plus juste, tout en fournissant des occasions d'intégration sociale à leurs membres. En définitive, la lutte contre la pauvreté en milieu rural au Maroc bénéficie considérablement des initiatives de développement conçues et appuyées par les institutions publiques, la société civile et les communautés locales elles-mêmes.

Les coopératives, plus spécifiquement celles fondées par des femmes en zones rurales, agissent comme des moteurs pour favoriser l'amélioration, le renforcement des compétences, l'autonomisation et le respect des droits de la femme, y compris la liberté d'expression. En d'autres termes, ces coopératives représentent des instruments authentiques pour le progrès humain.

Néanmoins, nos conclusions révèlent que les coopératives font face à des défis significatifs à l'interne, comprenant des aspects techniques, technologiques et humains. De plus, des obstacles externes perdurent, notamment l'isolement géographique, les difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières et à la vente des produits, des limitations dans l'accès au crédit, ainsi qu'une dépendance excessive à l'égard de l'assistance extérieure.

Alors pour conclure personne ne peut nier que le modèle coopératif au Maroc représente une option fondamentale dans la lutte contre le chômage, l'exclusion, et la vulnérabilité des personnes défavorisées en milieu rural. Il encourage la génération de revenus et contribue à l'amélioration de la situation socio-économique des membres, de leurs familles et de leur cadre de vie.

BIBLIOGRAPHIE

1. Adedayo, A., & Yusuf, O. R. (2004). Cooperatives and Poverty Alleviation in Rural Settlements of Kwara State, Nigeria. *Savanna*, 19(2), 123-131.
2. Ahrouche, S., & Ben Ali, F. (2016). L'évaluation de la performance des coopératives : cas de la coopérative Tighanimine de production de l'huile d'Argane. *Revue marocaine des coopératives*, éditée par l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), 6-16.
3. Alliance Internationale des Coopératives. (1995).
4. Amrati, A. F., & Debbagh, B. (2023). Coopératives et perspective genre dans la promotion du développement humain durable : une étude de cas multiple au Maroc. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 4(6), 71–96
5. Attouch, H. (2011). Économie solidaire et développement humain territorial. *Revue Marocaine des Coopératives*.
6. Birchall, J. (2004). *Cooperatives and the Millennium Development Goals*. Geneva: International Labor Organization.
7. Birchall, J., & Simmons, R. (2008). *The Role and Potential of Co-Operatives in the Poverty Reduction Process*. Full Research Report. Swindon: ESRC.
8. Birchall, J., & Simmons, R. (2009). *Co-operatives and Poverty Reduction*. Manchester: Co-op College.
9. Didi, K., & Attouch, H. (2021). Action publique et dynamique des coopératives au Maroc. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(6-1), 379-397. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5730625>
10. Extrait du Discours Royal le 30 juillet 2000.
11. García-Pérez, I., Muñoz-Torres, M.-J., & Fernández-Izquierdo, M.-Á. (2017). Microfinance literature: A sustainability level perspective survey. *Journal of Cleaner Production*, 142, 3382-3395.
12. Herrin Alejandro N. (1997). *Designing Poverty Monitoring for MIMAP*. Paper presented at the Second Annual Meeting of MIMAP, May 5-7, 1997, IRDC, Ottawa.
13. Jaad, M., & Bahmani, N. (2020). Le Modèle coopératif marocain : Bien-être social et inégalités. *Revue: Repères et Perspectives Économiques*.
14. Kamdem, E. (2010). Réponse à la crise à travers l'entrepreneuriat coopératif et la création d'emplois décents en Afrique. Réseau Marocain d'Économie Sociale et Solidaire.

15. Les statistiques de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO, 2021).
16. Levesque, B. (2004). "Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres ?" dans *Le développement social au rythme de l'innovation*, Québec, Presse de l'Université du Québec et Fonds de recherche sur la société et la culture, pp. 51-72.
17. Louizi, K., et al. (2021). La performance de l'ESS au Maroc : entre stratégie nationale et perspective institutionnaliste. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 2(2), 175-201.
18. Marie Asselin & Anyck Dauphin (2001), "Poverty Measurement: A Conceptual Framework," Canadian Center For International Studies And Cooperation (CECI).
19. Mergoum, I., Hinti, S. (2016). L'entrepreneuriat coopératif : un levier du développement territorial au Maroc. *Revue Économie, Gestion et Société*, 8.
20. Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2007).
21. Ouanim, I., & Liouaeddine, M. (2016). Évaluation de la fonction marketing des coopératives artisanales de la région de Rabat-Salé. *Revue Marocaine des Coopératives - REMACOOOP*,
22. Office de Développement de la Coopération – ODCO.(2021).
23. Sen, A. (1985). *Commodities and Capabilities*. Amsterdam, New York, NY.
24. Shigetomi, S. (1992). *Cooperative Activities and Village Management System in Rural Northeast Thailand*. In *Village Management Systems for Rural Development in Northeast Thailand*, by Preeda Prapertchob et al. (Tokyo: Institute of Developing Economies, 1992).
25. Smahi, A. (2010). *Microfinance et pauvreté : quantification de la relation sur la population de Tlemcen* (Doctoral dissertation, PHD thesis, University of Tlemcen, Algeria).
26. Streeten, P., et al. (1981). *First Things First: Meeting Basic Human Needs in Developing Countries*. Oxford University Press.
27. Wodon, Q. (1993). *Marketing contre pauvreté*. Les Editions Ouvrières.